

Vos questions / nos réponses

Comment convaincre mon enfant majeur d'accepter un parcours de soin ?

Par [Totof6502](#) Postée le 05/08/2025 04:42

Mon enfant majeur, 21 ans, semble avoir arrêté les stupéfiants mais s'alcoolise tous les jours avec de la vodka. Elle n'accepte pas d'entrer dans un parcours de soins. Elle a un comportement de plus en plus agressif et se met en risque. Je ne sais plus quoi faire ... Comment puis-je agir rapidement ?

Mise en ligne le 07/08/2025

Bonjour,

Nous comprenons bien votre sentiment de désarroi vis à vis de votre enfant qui se met en danger avec sa consommation d'alcool. Nous allons tenter de vous guider au mieux.

Il est toujours difficile de faire face à une personne qui ne souhaite pas se soigner. En effet, il n'existe pas de moyen universel pour convaincre une personne dépendante à faire des démarches d'arrêt. En addictologie, il n'est pas non plus possible de contraindre une personne contre sa volonté.

En revanche, lorsqu'elle agit en se mettant en danger, vous pouvez tenter de faire intervenir les services d'urgence afin d'éviter qu'elle se fasse du mal ou qu'elle en fasse à une autre personne.

En tant que parent, vous pouvez aussi demander de l'aide dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces lieux de consultation reçoivent les proches qui souhaitent discuter et avoir du soutien par rapport à la consommation d'une personne de leur entourage. L'accueil est confidentiel, individuel et non payant. Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons les coordonnées de plusieurs CSAPA.

Si vous souhaitez échanger avec un écoutant de notre service pour avoir des pistes d'aide plus personnalisées, vous pouvez nous contacter directement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 0 980 980 930. Les appels sont gratuits et anonymes. Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h et de 14h à 20h les week-ends.

Nous espérons avoir pu vous aider et vous souhaitons une bonne fin de journée,

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[Centre des Wads : CSAPA - CAARUD](#)

26 rue du Wad Billy
57000 METZ

Tél : 03 87 75 15 28

Site web : www.leswadscmseas.fr

Secrétariat : Standard du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Accueil sur rendez-vous: Lundi, mercredi 8h30-18h, mardi, jeudi 8h30-19h, vendredi 8h30-17h.

Accueil du public : Permanences sans rendez-vous: lundi 13h-15h30, mardi 14h-16h30, mercredi 9h-11h30, jeudi 15h-17h30, vendredi 14h-16h. Accueil collectif CAARUD: mardi et jeudi 15h45-18h45, mercredi et vendredi 14h-17h/ Accueil collectif Femmes le mercredi 14h30-16h30/

Substitution : Unité de délivrance de traitement de substitution: Entretien préalable au CSAPA. Initialisation et délivrance au 32 bis rue Mazelle à Metz/ Contact mail: usmetz.wads@cmsea.asso.fr

[Voir la fiche détaillée](#)

[Centre Edison](#)

5 rue Thomas Edison
57070 METZ

Tél : 03 87 66 41 50

Site web : www.centre-edison.fr

Secrétariat : Lundi 13h30 à 17h30, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Accueil du public : sur rendez-vous uniquement.

[Voir la fiche détaillée](#)

[Centre Médical des Addictions](#)

22 rue de Tivoli
57070 METZ

Tél : 03 87 76 97 32

Site web : www.epsm-metz-jury.fr/addictologie/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

[Voir la fiche détaillée](#)